

Religions et Vivre ensemble : les premiers diplômés de l'Université de Rennes 1

Ce mardi 19 décembre, à la Faculté de droit de l'Université de Rennes 1, 15 stagiaires ont reçu leur diplôme universitaire (DU) « Religions, droit et vie sociale » des mains de leur parrain, Edmond Hervé, en présence du Préfet, du Président de l'Université de Rennes 1, et du représentant de la Maire de Rennes. La première promotion de ce DU a en effet choisi le nom de l'ancien maire de Rennes et ancien ministre.

Les 15 diplômés ont suivi 125 heures de cours durant l'année universitaire 2016-2017. Une seconde promotion de 20 stagiaires a démarré cette formation à la dernière rentrée.

Un diplôme particulier

Pourquoi un tel DU ? Pour assurer une formation civique et citoyenne, notamment pour former des référents laïcité dans divers domaines de la vie professionnelle ou associative. Ces référents peuvent être amenés à éclairer, du point de vue du droit, de multiples situations quotidiennes où la question religieuse est susceptible de croiser les règles de l'Etat républicain et laïc. Derrière cela, il s'agit de favoriser le vivre-ensemble dans le cadre de la liberté de conscience et de la liberté des cultes. Les cours portent notamment sur le rapport entre les religions et l'État de droit, les règles de la laïcité, la loi de séparation des Eglises et de l'État de 1905, la liberté de religion, l'histoire religieuse de la France, la sociologie religieuse...

Qui sont les diplômé(e)s ?

Agés de 22 à 58 ans, 9 femmes et 6 hommes qui viennent de Bretagne et de Normandie. Ils sont de sensibilités spirituelle et religieuse différentes. Ce groupe comprend 7 cadres religieux (imams, aumôniers, membres d'associations culturelles), 7 personnels d'administration (administration pénitentiaire, Agence Régionale de Santé...) et 1 étudiant.

Pourquoi l'Université de Rennes 1 ?

Avec cette formation, l'Université tient à participer à sa façon à la lutte contre les discriminations et à œuvrer en faveur du vivre-ensemble. En effet, de plus en plus, notamment sur les lieux de travail ou dans les lieux publics, la méconnaissance du principe de laïcité peut conduire à générer des situations conflictuelles entre les personnes. L'Université veut combattre l'ignorance pour garantir le vivre ensemble.

Professeure à la Faculté de droit, spécialiste de droit des personnes, Brigitte Feuillet-Liger est à l'origine de cette formation rennaise et en assure la direction.

Une mobilisation autour de l'Université

L'Université de Rennes1 n'est pas toute seule dans l'aventure. Cette formation, ouverte avec le concours du Ministère de l'intérieur, est accompagnée par différentes institutions convaincues de l'importance de ce type de formation pour leurs personnels et par les représentants locaux des grandes religions monothéistes. Les responsables de ces institutions et les responsables religieux ont voulu témoigner de leur soutien par leur présence à cette remise de diplôme : directeurs(trice) de l'Agence régionale de santé, de la Direction interrégionale des services pénitentiaires, de la Protection judiciaire de la Jeunesse, du CHU de Rennes et responsables religieux locaux.

Légende : de gauche à droite : David Alis, président de l'Université de Rennes 1, Edmond Hervé, parrain de la promotion, Brigitte Feuillet-Liger, professeure responsable de la formation, Christophe Mirmand, préfet de Bretagne, avec les diplômés et enseignants-chercheurs intervenant dans la formation.

Contact :

Brigitte Feuillet-Liger, tel 06 80 08 62 21, brigitte.feUILlet@univ-rennes1.fr